



Mise en garde

Numéro 25 – avril 2002 (mise en jour en février 2004)

Les mises en garde dressent la liste des entités signalées récemment au BSIF à la suite d'un avis, d'une demande d'enquête ou d'une plainte. Ces entités, ou des personnes affirmant les représenter, exercent peut-être au Canada des activités qui contreviennent à des dispositions de la *Loi sur les banques*, d'autres lois régissant les institutions financières fédérales, d'autre législation fédérale, ou de la législation provinciale.

Une liste cumulative des entités mentionnées dans les mises en garde, ou dans les circulaires de préavis mensuelles précédentes, a été versée au site Web du BSIF, à l'adresse
http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=166

<i>Entité</i>	<i>Adresse</i>	<i>Organisme à joindre pour obtenir des renseignements supplémentaires</i>
AfriqueBank	Toronto, Ontario	BSIF

L'entité susmentionnée n'est pas une institution financière fédérale. C'est une entité fictive susceptible d'être liée à diverses fraudes de commissions anticipées (voir la Mise en garde du BSIF numéro 23, publiée en février 2002).

Division de la conformité
121, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
M5H 3T9

Tél. : +1-416- 973-6117
Télécopieur : +1-416-954-3169
courriel : scaminfo@osfi-bsif.gc.ca